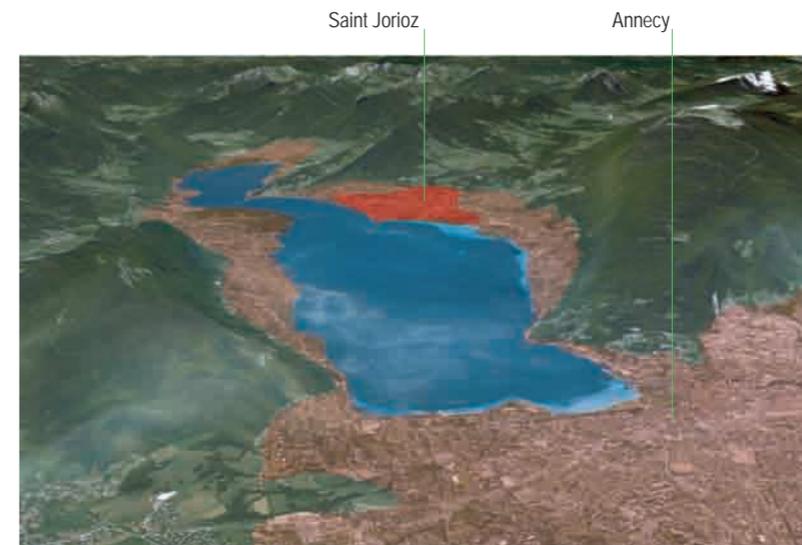


SAINT JORIOZ, analyse



Axonométrie de l'ensemble de la commune

1 Une première approche



Commune du parc naturel du massif des Bauges en Haute Savoie (74)
 Altitude : 450m (mini)- 1690m (maxi)
 Nombre d'habitants : 5110 (source INSEE)
 Superficie : 2277ha / Superficie agricole utilisée par les exploitations : 433ha
 Densité : 236,74 hab./km²

Saint Jorioz se situe au pied du versant nord du massif des Bauges et au bord du lac d'Annecy. La commune possède ainsi une **situation géographique et paysagère privilégiée** qui induit une forte pression foncière.

L'ancienne commune rurale doit donc faire face à des préoccupations urbaines. Aujourd'hui, son territoire est **coupé en deux par la route départementale**, créant deux zones aux caractères totalement différents. Une zone monofonctionnelle, vers le lac, se compose de pavillons aux architectures diverses et variées. L'autre zone, plus vaste, s'étend jusqu'au pied du massif et regroupe à la fois habitats, institutions, commerces et activités.

Réalité d'une dualité urbain / rural ?



Le quartier des collectifs au coeur de la commune



Les espaces agricoles environnants

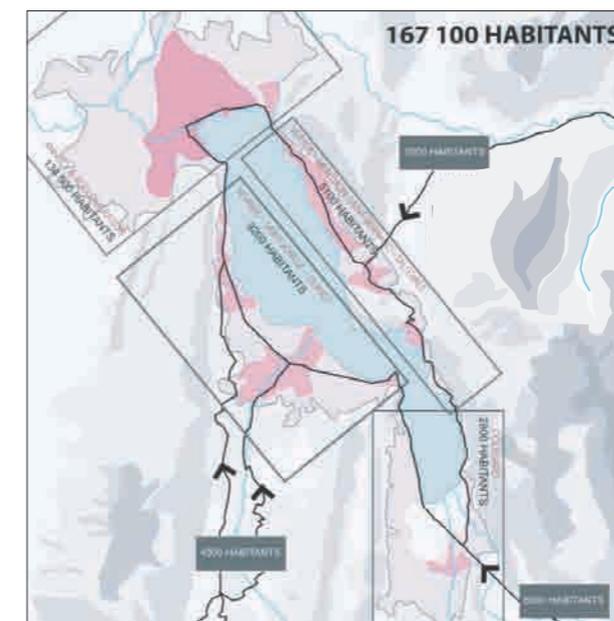
SAINT JORIOZ, analyse

2 Paysages variés du bord du lac

Ville emblématique	
Ville falaise	
Ville patrimoine	
VILLE(S) TERRITOIRE ? Quelles valeurs? Quelle image? Quel développement? Quelle identité?	
Ville nature	

Le lac d'Annecy et les massifs confèrent aux communes alentours une image toute particulière. Cependant, chacune d'elles se distingue par son histoire, sa morphologie, son intégration territoriale... De part leurs différentes situations autour du lac, elles mettent chacune en avant un certain caractère, une prise de position concernant leur relation avec l'eau ou la montagne. Il apparaît donc qu'il existe des situations contrastées dans ce paysage emblématique et fondateur. Dans ce paysage emblématique, Saint Jorioz doit se forger une identité forte.

3 Un bassin de vie : un trafic conséquent



Sur la RD 1508 :

- > Véhicules particuliers
- > Utilitaires
- > Bus scolaires
- > Cars de tourisme
- > Poids lourds

...transitent chaque jour aux mêmes heures...



La RD 1508, très fréquentée durant toute la journée, coupe la commune de Saint Jorioz en deux



Dessin possible d'un Transport Collectif en Site Propre

Des arrêts stratégiques :

- > à proximité des centres
- > en connexion avec des parkings relais et des aménagements piétons et cyclistes

SAINT JORIOZ, analyse

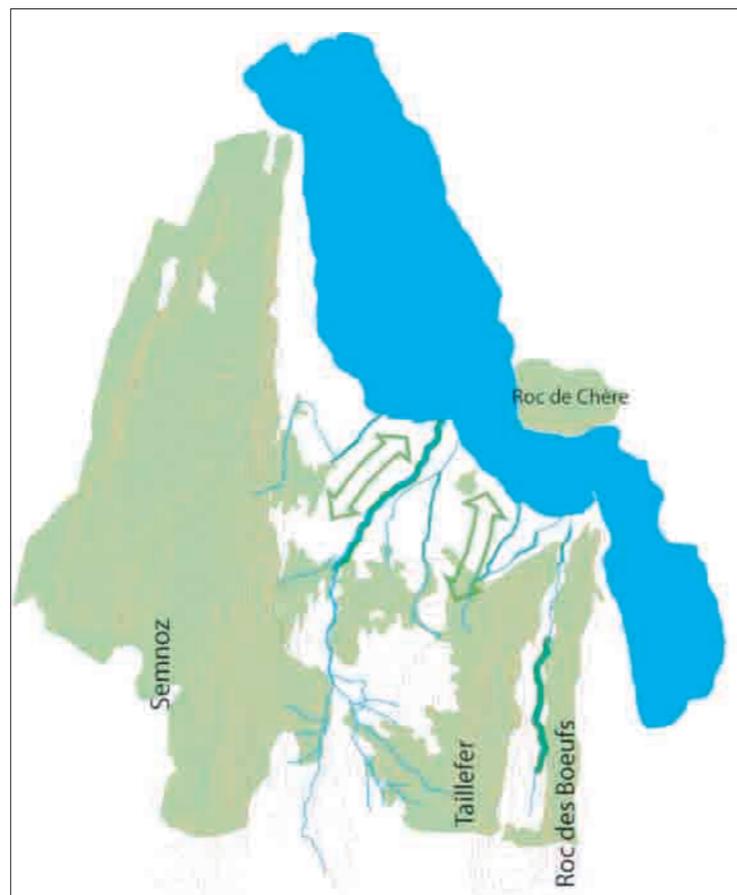
4 Réconcilier lac et montagne

Entre lac et montagne, la commune de Saint Jorioz est une « ville-porte » du massif des Bauges située entre deux massifs : le Semnoz et le Taillefer.

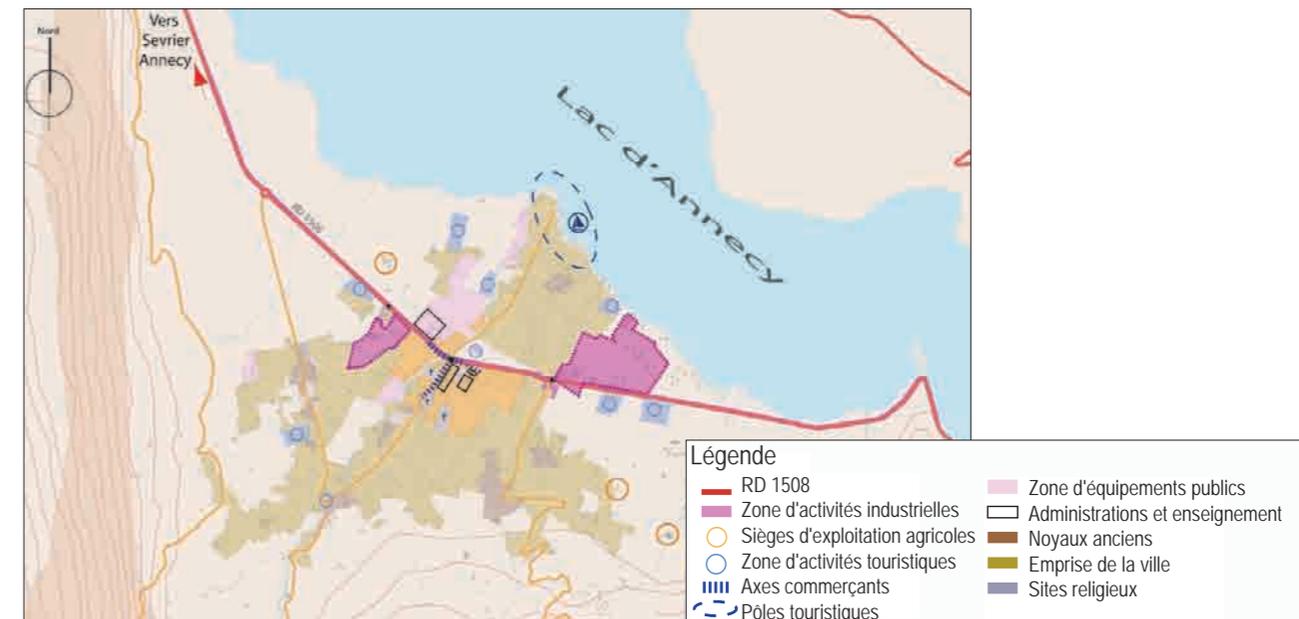
Ainsi, elle est modelée par un relief hétérogène ; des pentes déclinantes au sud sur les piémonts et un relief de plaine sur les rives du lac.

Avec des limites communales s'étendant parfois jusqu'aux crêtes du massif, le végétal y est très présent avec de nombreuses forêts à flancs de montagne.

Les nombreux ruisseaux comme le Laudon investissent la commune et viennent y faire naître une végétation ripisylve filant au travers des masses bâties.



5 La route départementale fédératrice d'activités



Proposer une Ville-lac par un maillage des secteurs d'attractivité

La RD 1508 nous est apparue comme une moelle épinière à partir de laquelle sont distribuées les principales zones d'activités Saint Jorioz. Cette organisation le long d'un axe provoque cependant une mauvaise lisibilité de l'espace, les entrées de ville ne sont pas réellement marquées et les espaces publics sont trop peu nombreux.

Cet axe routier est composé de différents lieux d'attractivité qui souffrent de la morphologie et de la nature de cette voie. Comme nous avons pu le voir, le paysage et la route sont des vecteurs fédérateurs pour ce secteur, il est donc important de proposer des réponses adaptées aux besoins d'identité et de fonctionnalité du site.



Valoriser des espaces délaissés



Redécouvrir les ruisseaux



Intégrer le paysage dans l'espace public



Existe-t-il un lieu de centralité?



L'actuelle mairie



Des espaces à investir

SAINT JORIOZ, analyse

6 Créer une armature d'espaces publics



De part sa situation à l'échelle du lac et de la ville, la RD 1508 est un lieu où se croisent de **nombreux types de déplacements** (déplacements pendulaires quotidiens, trafic européen et circulations douces). Ce chevauchement manque aujourd'hui de hiérarchie l'enjeu sera donc de requalifier les différentes voies d'accès, de définir la place de chaque mode de déplacement et d'**organiser l'espace équitablement**.

Une autre composante est également à intégrer, le **projet d'un tunnel** offrant une nouvelle entrée plus directe sur Annecy risque d'accroître le repli de la départementale, plus rapide, elle deviendra plus fréquentée, menant à une coupure plus forte entre les deux parties de la ville.

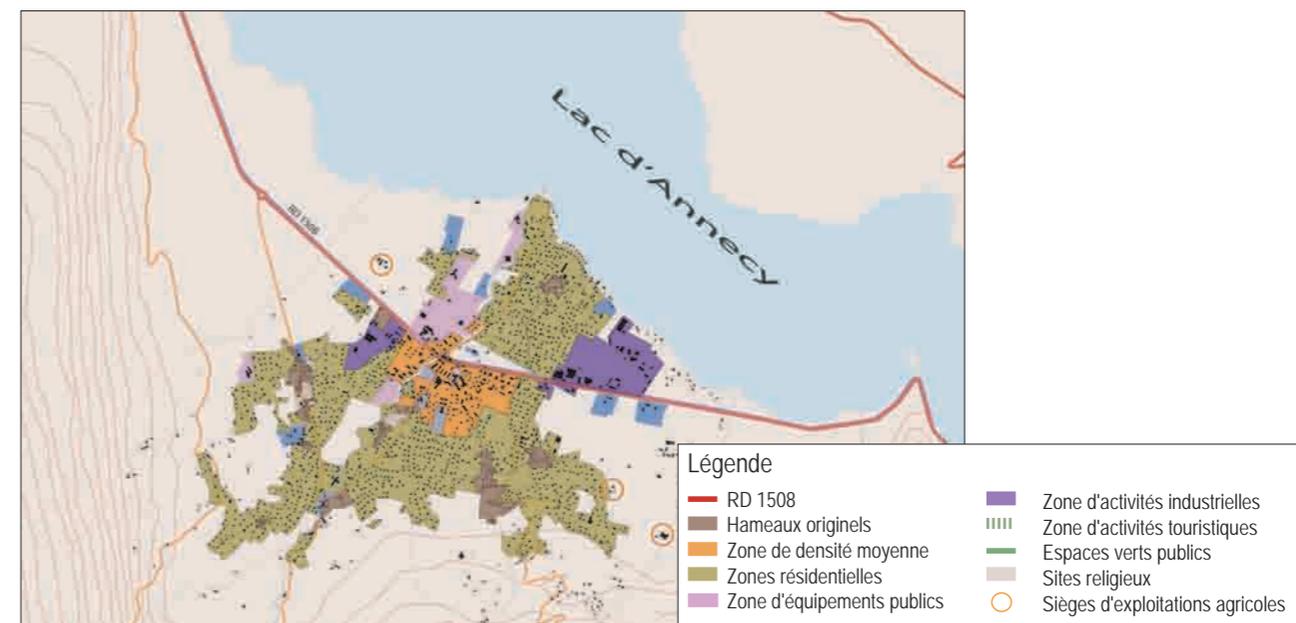


Retravailler forme de la RD1508 et son image selon les cas



Organiser le partage de l'espace

7 Maîtriser le développement en évitant l'étalement



L'analyse du PLU a permis d'appréhender les opportunités de développement de la ville. Elle pose la question du traitement des secteurs qui se trouvent en lisière des zones bâties et des zones naturelles. **Plusieurs lieux délaissés possèdent un réel potentiel** de reconversion. Leurs positions ainsi que leurs tailles en font un enjeu majeur dans le projet de la ville.

L'occasion est ainsi donnée de travailler sur les transitions et les liens entre les différentes zones d'influences. La limite et les liaisons sont des thèmes d'étude qui doivent permettre de trouver des alternatives au mitage et à l'étalement urbain.



Instaurer des transitions de qualité



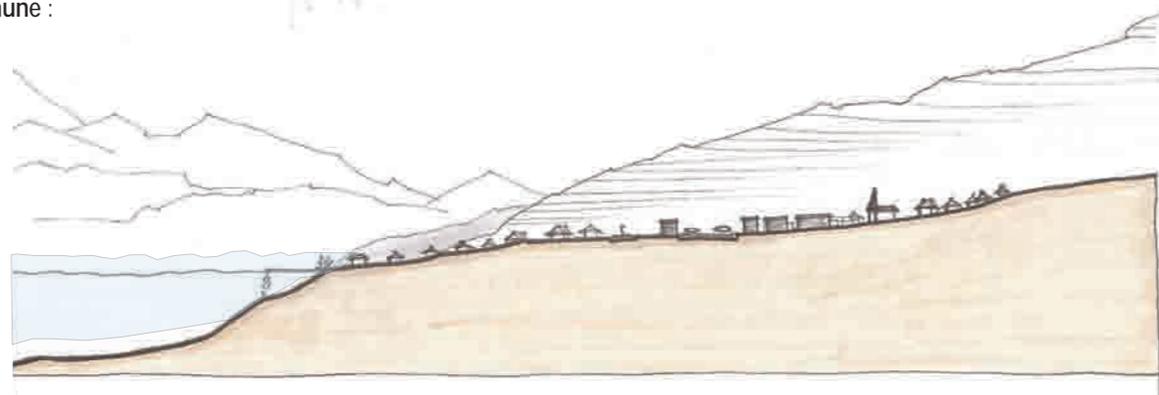
Tirer partie du potentiel des zones délaissées

Quelles limites et quels liens avec la montagne?

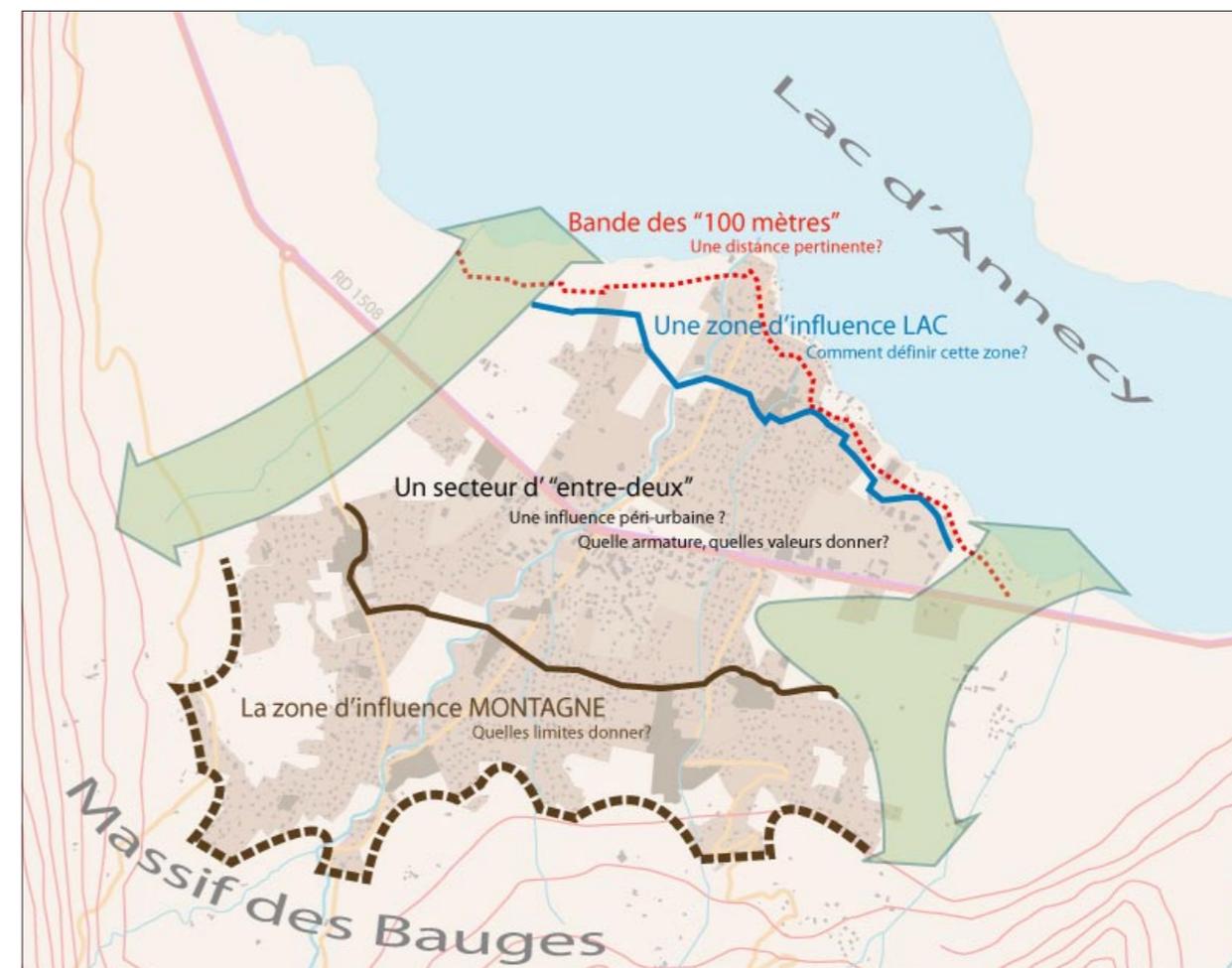
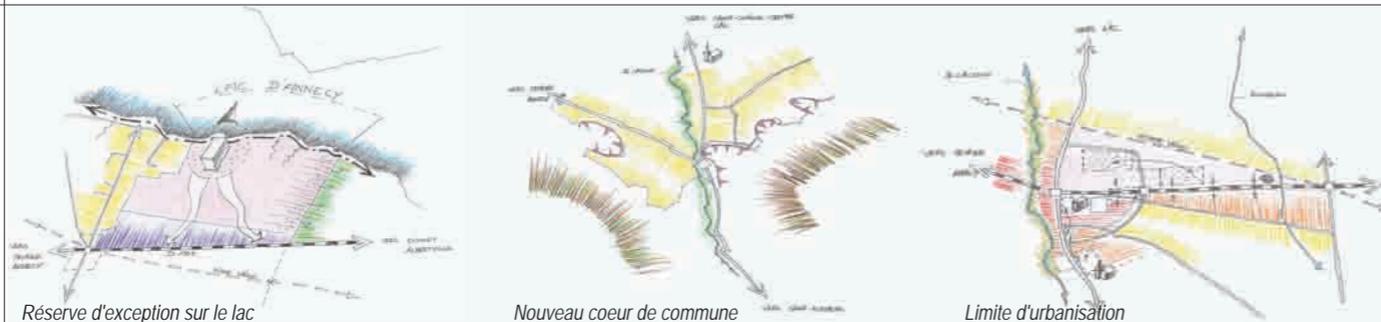
SAINT JORIOZ, analyse

8 De Sévrier à Duingt, nouvelle vision d'une "VILLE-PARC"

Nos premières approches nous ont amené à nous questionner sur différents thèmes, dégagant des enjeux forts pour la commune :

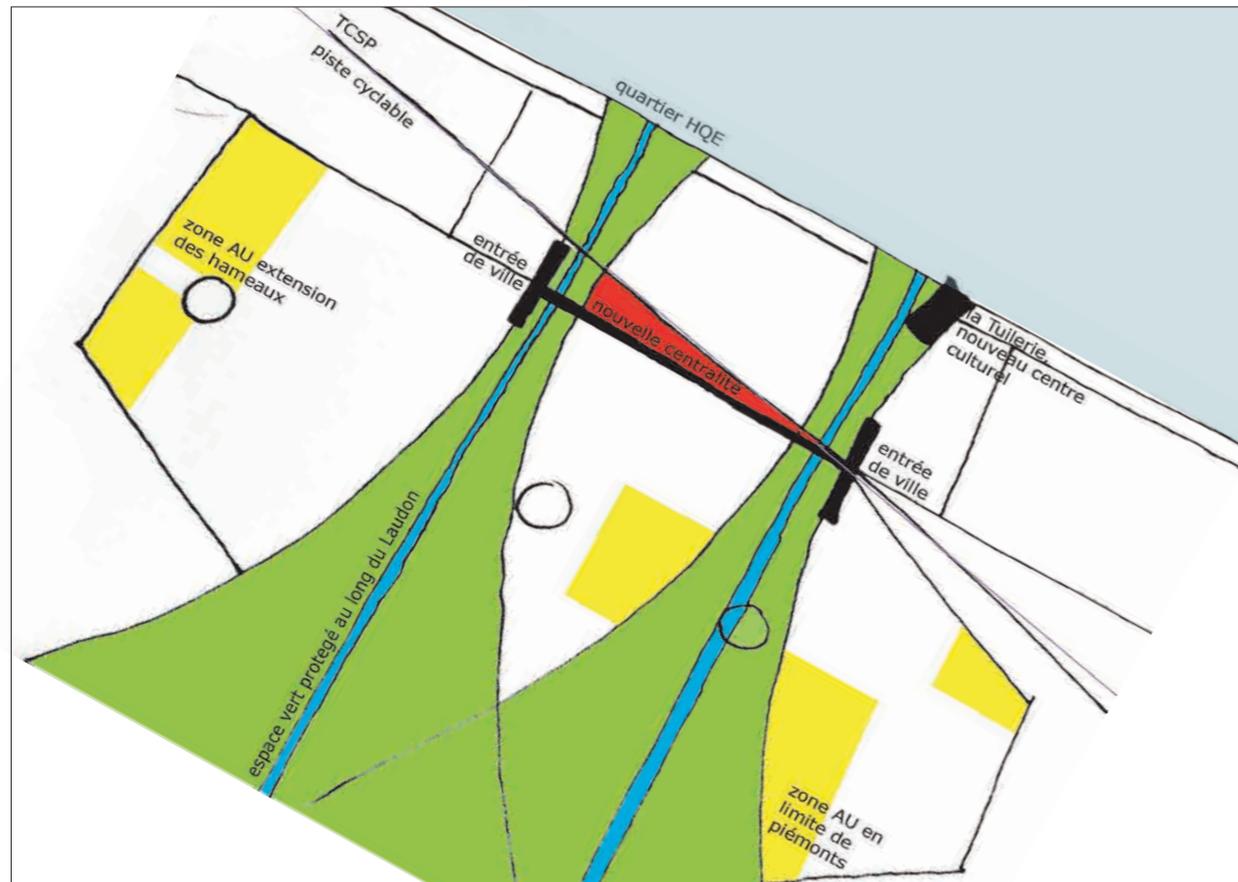


1. Remise en cause de la limite des 100m le long du lac
> savoir être vigilant au delà de cette limite, à 101m se laisse-t-on aller?
2. Evidance d'une zone d'influence montagne
> choisir la nature et la forme de cette limite, comment habite-t-on cette épaisseur?
3. Recomposer une centralité
> donner une réelle identité à la commune, créer une armature urbaine et paysagère, quels sont les besoins?
4. Valoriser les coupures vertes
> préserver l'activité agricole, qualifier l'articulation des pôles urbains, transformer la Route Départementale?



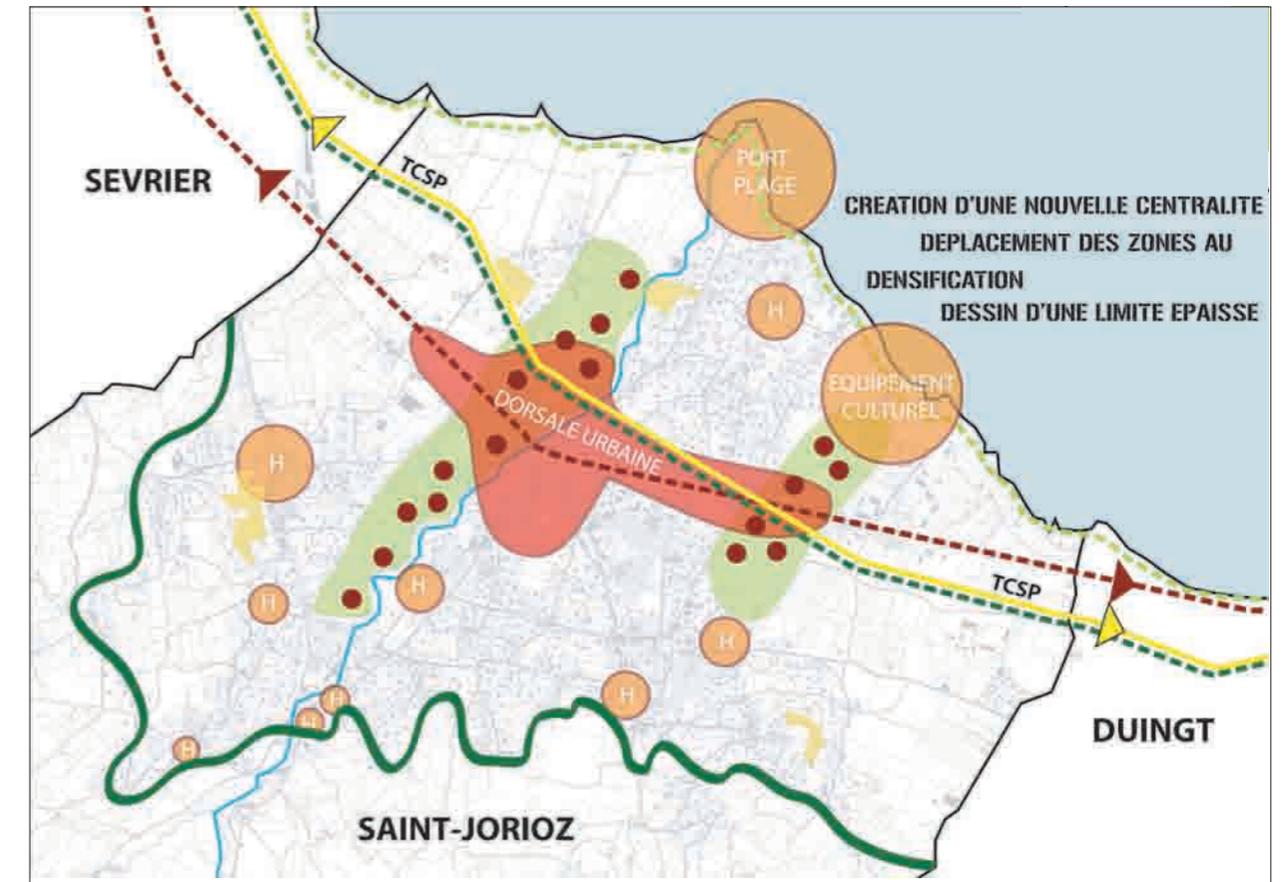
SAINT JORIOZ, projets de ville

1 Redonner une identité et une unité



- > Penser la trame paysagère comme élément fort qui permet une continuité entre le lac et la montagne
- > Réfléchir à un nouveau réseau d'espaces publics du fait de l'absence d'une centralité forte
- > Travailler sur les différentes zones AU en s'appuyant sur la relation au paysage et au bâti environnant.

2 S'appuyer sur une centralité forte qui met en relation les sites clés



- > Créer une nouvelle centralité autour de la dorsale urbaine. (RD, Tramway, commerces, services)
- > Déplacer les zones AU vers le centre pour préserver le piémont
- > Densifier l'habitat pour une ville plus durable
- > Dessiner une limite épaisse et qualifier le piémont et son paysage, en évitant la privatisation

SAINT JORIOZ, les sites de projet

Développer un projet de ville parc



Le secteur du Laudon en aval de la RD



La Tuilerie, un projet à l'échelle du Lac



Une zone AU au coeur de la commune: trouver des liens, intégrer la RD et les circulations douces



Le secteur du Laudon en amont de la RD



Protéger le piémont et définir les limites



SAINT JORIOZ, état des lieux: Zone AU en aval de la route départementale

Un site de projet à deux pas du centre et des services.

Retisser des liens

Camping de Saint Jorioz, lieu de vie saisonnier. Des flux temporaires à gérer

Un habitat pavillonnaire isolé



La route départementale 1508, un flux important et lourd à intégrer
> *une accessibilité facilitée*



Un potentiel paysager et urbain fort

Au bord du lac d'Annecy
> *ouverture paysagère*

Des terrains agricoles
> *potentiel pédagogique et paysager*

Une grande voie plantée, élément fort de paysage
> *un accès au Lac*

Le Laudon, une rivière trop souvent oubliée
> *un biotope à valoriser*

La piste cyclable autour du lac
> *renforcer les circulations douces*



Terrains agricoles et voie plantée

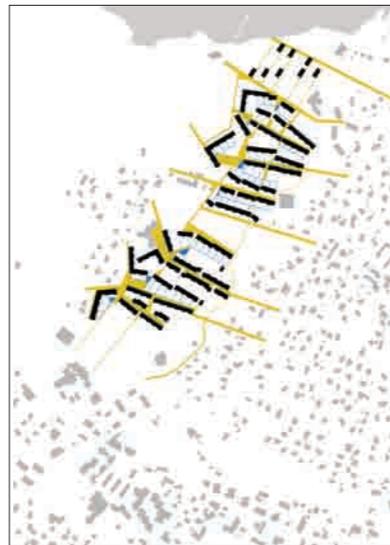


Un traitement discutable des berges du Laudon

SAINT JORIOZ, projet : Zones AU en aval de la route départementale

Une zone paysagère à fort potentiel

Lier des éléments paysagers forts



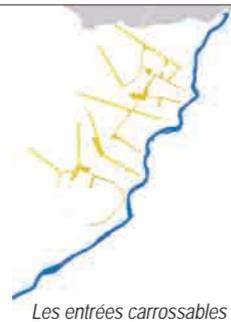
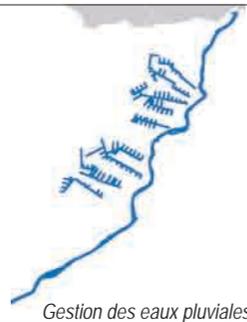
Un système horizontal

Ces éléments définissent une limite épaisse et variée entre le lac et la commune ils donnent plusieurs significations au rapport du centre ville avec le lac.

Le projet permet de redonner une unité, une lisibilité et un rôle plus central au Laudon.

Tout en créant des vues et des ouvertures vers la montagne et le lac, l'ensemble des espaces publics et du bâti fonctionne comme un système horizontal qui relie les deux rives du Laudon.

- Légende**
- Le Laudon
 - Voirie principale
 - 23,8 ha dont:
 - Espaces verts le long du Laudon
 - Emboîtement d'espaces
 - R+2
 - Accès piétons
 - - - Alignements d'arbres
 - 14 ha construits
 - Possibilité de densifier au centre
 - R+1
 - R+3



Proposer un nouvel éco-quartier

Le projet vise à enrichir l'espace public par une variété de matériaux, une mixité de fonctions et un emboîtement de petits espaces intimes.

La qualité de l'espace public augmente s'il est vraiment utilisé. Dans l'esprit de faire "moins mais mieux", le projet n'a pas un vrai lieu central mais une continuité de petits espaces interdépendants.

24 Ha
14 Ha construits
35 logements / Ha
soit 490 logements
Bâti de R+1 à R+3

Vivre l'espace public de différentes manières



- Légende**
- Dessiner les parcours par lesquels on traverse l'espace public permet de comprendre la hiérarchie des espaces et prévoir les caractéristiques de leurs utilisations
 - Les haies permettent de créer des petits coins intimes en face de chaque logement. A côté des espaces parcourus, on trouve ces espaces (souvent verts) qui deviennent des lieux de pause, de détente.
 - Espaces partagés, lieux de "voisinage". Les endroits où la circulation dans le quartier est la plus intense sont aménagés de manière à favoriser l'échange entre les habitants (arbres et aménagements urbains)



SAINT JORIOZ, état des lieux: La Tuilerie

Des potentiels insoupçonnés à révéler pour donner un nouvel élan à Saint Jorioz

Un environnement direct à gérer

Zone d'habitat à très faible densité
Résidences secondaires



Zone d'activité peu accueillante



Un site d'exception au fort potentiel urbain et paysager

Au bord du lac d'Annecy
> *ouverture sur les autres*

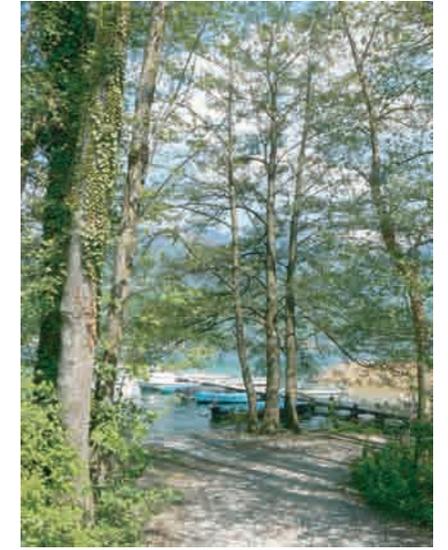


Patrimoine bâti situé au bord du lac
> *équipement culturel*



Ancienne usine de la tuilerie

Végétation dense
> *poumon vert*



Vue sur le lac depuis le site de la tuilerie

Une entrée de ville donnant une nouvelle image de Saint Jorioz

Route départementale
> *très bonne accessibilité*

Ancienne voie ferrée
> *tramway, transport en commun en site propre*

Zone agricole
> *densification possible, proche du coeur de la commune*

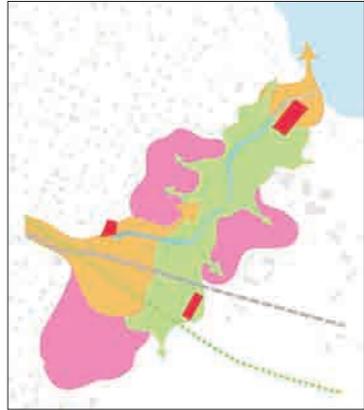


Piste cyclable sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée

SAINT JORIOZ, projets : La Tuilerie

1 Nouvelle image de Saint Jorioz portée par 3 secteurs identitaires

Concept de VILLE PARC, basé sur un nouveau quartier durable



Bâtiment repère, profusion végétale, parcours de l'eau, nouvelles poches urbaines, percée minérale



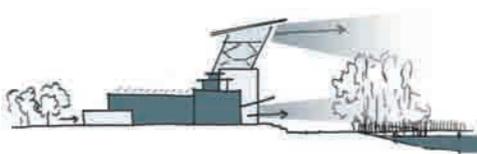
Nouvelle pièce en raccord avec l'existant : logements, activités et commerces



Une nature préservée, réinvestie et renouvelée : parcs, jardins privés, arbres d'alignement, terres agricoles

Centre de l'eau projeté sur le lac

Elancer des belvédères sur le lac et son territoire



Réhabiliter le bâtiment de la Tuilerie en lui donnant valeur d'exemple sur les questions environnementales

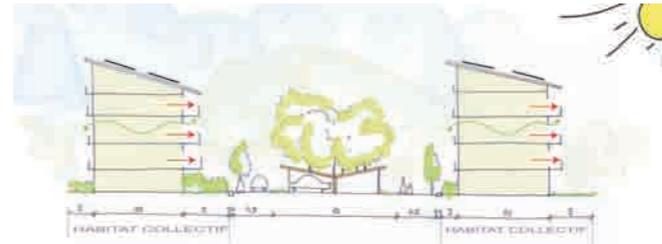
Accompagner les cheminements par une démarche pédagogique destinée à faire figure de référence.



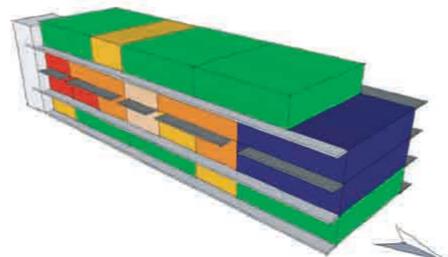
Habiter respectueusement la nature

La hauteur des constructions ainsi que la densité végétale croît au fur et à mesure qu'on se rapproche du bois.

L'espace central accueille des abris à voiture, à vélo et des espaces de rencontre, le tout dans un mail arboré, vestige du bois préexistant.



S'inscrire dans le paysage du parc



Un bâti ouvert sur le paysage

Perméabilité visuelle du front bâti, continuité végétale

Une zone d'activité de grande qualité



En premier lieu pourrait se construire le quartier d'habitation (2), lien entre le coeur de la commune et le nouveau centre culturel (1). La nouvelle attractivité de la commune inciterait des habitants et des investisseurs à s'y installer, permettant au quartier (3) de mêler habitats et activités, ces dernières étant implantées plus près de l'axe majeur. On pourrait enfin envisager de déplacer les activités vieillissantes afin de donner une entrée de ville digne du renouveau de la commune de Saint-Jorioz.

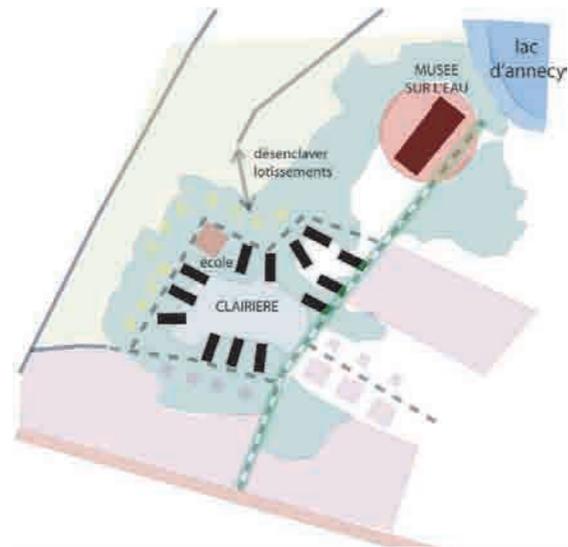


SAINT JORIOZ, projets : La Tuilerie

2 Le bois "habité" : un nouveau quartier exemplaire

Se connecter à une logique de lotissement

En proposant des cheminements piétons
En choisissant des typologies variées



Préserver au maximum la végétation existante

Une grande partie de la masse boisée existante est conservée
> A travers la récupération des eaux pluviales, on accompagne la végétation par un ensemble de noues et d'étangs
> On crée également une "clairière" dans l'optique de définir un lieu de rencontre et de promenades.



Afin de limiter l'étalement urbain en périphérie et garder une réserve de terrains potentiellement urbanisables, il paraît judicieux d'urbaniser des terrains proches du centre et de la nationale. Dans cette perspective, le secteur de la Tuilerie apparaît comme un site idéal.

Etablir un lien fort avec le lac en proposant un bâtiment phare

Le bâtiment et les volumes existants peuvent contribuer à la réalisation d'un projet de qualité qui viendrait ponctuer les berges du lac, tout en s'inscrivant dans le contexte UNESCO.



Référence: Hijfhuisen, Pays Bas

Mêler une logique de logement et de zone d'activité

> Les logements individuels groupés prennent place en périphérie pour conserver une harmonie avec les constructions existantes.
> Les logements intermédiaires superposés prennent place au milieu des arbres.



Exemple de réalisations à LILLE (un bois habité et implanté dans une ZAC)



Au milieu d'une zone boisée importante, en connexion directe avec le lac, le site présente un fort atout paysager. Par ailleurs, le bâtiment de la Tuilerie pourrait prendre une toute autre importance et devenir un centre culturel à l'échelle du lac.

SAINT JORIOZ, état des lieux : Le centre

Une centralité sans repère possédant les moyens de changer

Un secteur en attente, entouré de quartiers aux identités diverses



Coeur commercial et institutionnel
Nombreuses résidences, habitat collectif



Zone d'activités et d'équipements
à l'architecture imposante

Zone d'habitat à très faible densité
Nombreuses résidences secondaires



Un quartier central, au fort potentiel foncier

Situé en plein coeur de la commune
> *convergence de toute la population*

Végétation existante et passage du Laudon
> *contexte paysager à mettre en valeur*

Espaces agricoles survivants
> *implanter habitat, activités et commerces dans un parc*



Une bonne accessibilité pour tous

Route départementale
> *très bonne accessibilité*

Ancienne voie ferrée, piste cyclable
> *tramway, transport en commun en site propre*

Réseau de voiries secondaires débouchant de part et d'autres du secteur
> *ouverture sur le reste de la commune, vers la montagne, vers le lac*



Route départementale



Panorama de la zone en attente en plein coeur de Saint Jorioz

SAINT JORIOZ, projet : Le centre

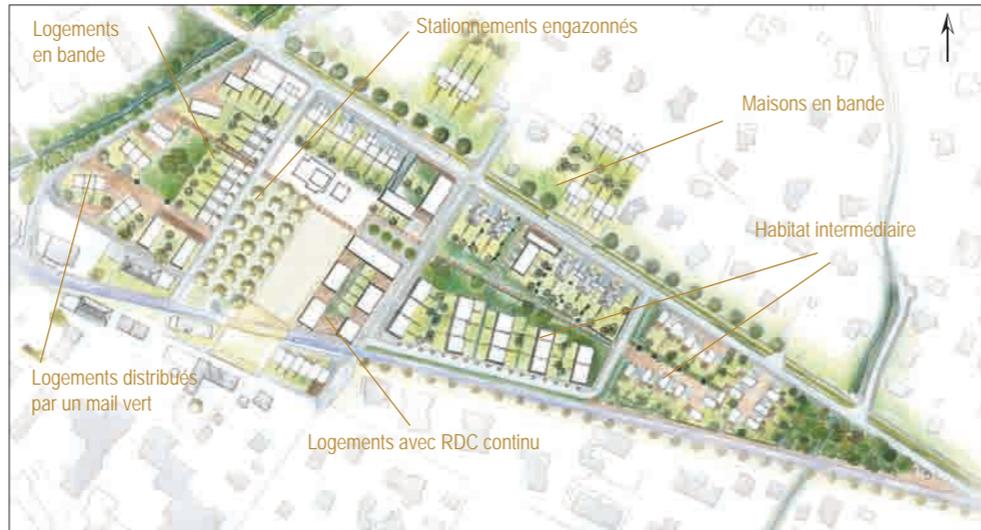
Un centre qui combine densité et qualité environnementale

Relier par le paysage

Le paysage participe à la structure du projet.

Les vues et les perspectives doivent se connecter avec le grand paysage.

Des continuités visuelles et usuelles doivent être mise en place pour favoriser la lisibilité de la trame et du site.

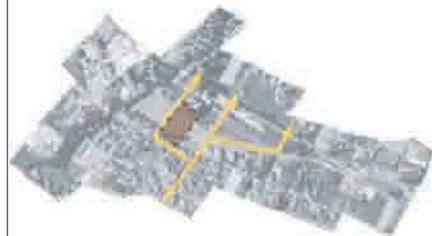


La démarche de projet

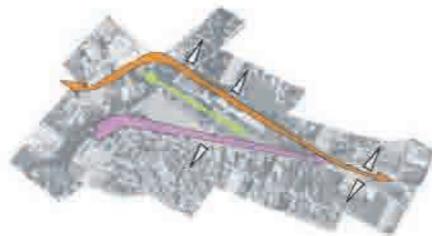
Une centralité plus forte

Une trame viaire hiérarchisée

Une offre résidentielle diversifiée



- > Permettre la mixité d'usage
- > Raccorder l'espace au reste de la commune



- > La RD1508 est réservée au TCSP
- > Révéler les voiries secondaires et supprimer les impasses



- > Etablir un dialogue avec les espaces agricoles
- > Maisons en bande et maisons couplées comme alternative à la consommation d'espace



La voie de TCSP doit devenir un vecteur de franchissement plus aisé entre les deux parties de ville. Des carrefours doivent être ainsi créés pour redistribuer les flux dans l'épaisseur, ralentir la circulation et marquer l'entrée de ville.

Créer un espace public majeur à l'échelle de la ville

Un espace important est préservé pour proposer une grande place, une respiration permettant de constituer un véritable cœur de ville.



Articuler la nouvelle opération avec l'existant

Les bâtiments existants sont conservés et réintégrés dans la nouvelle trame.



Intégrer le Laudon à la composition du quartier

Le rapport au Laudon peut se faire par:
 > des cadrages, des points de vue et des cheminements
 > mais aussi par une végétalisation importante du nouveau quartier.



Ce projet propose un potentiel d'accueil de 800 habitants pour l'avenir. Il est donc évident pour nous que cet espace devienne un point de départ et une priorité dans le développement de la ville pour préserver et protéger les espaces naturels, actuellement en zone AU, de l'urbanisation massive et anarchique.

SAINT JORIOZ, état des lieux: zone Au au bord du Laudon

Un secteur idéal de développement

Trouver un lien entre le quartier résidentiel et le centre de la commune

Zone d'habitat faible densité
Nombreuses maisons individuelles

Quartier récent de collectifs



Manque de liaisons avec la partie centrale de la commune



Passerelle piétonne sur le Laudon



Un environnement paysager de grande qualité



Panorama sur une zone ouverte à l'urbanisation

Végétation et berges du Laudon

> plus value du terrain, promenade piétonne

Espaces agricoles

> laisser la place à quelques exploitations: coupure verte

Exploiter pleinement les potentialités

Axe primaire

> voie rapide vers Sévrier

Proximité du coeur de la commune

> commerces, écoles, institutions



Le laudon



Centre commercial au coeur de la commune

SAINT JORIOZ, projet : Zones AU au du bord Laudon

Habiter au bord du Laudon

Proposer une urbanisation réfléchie en adéquation avec les caractéristiques du site

Habiter respectueusement la nature et préserver la qualité du paysage

Quartier modèle en terme d'urbanisation durable et de constructions autonomes



- 1 > Prairie publique laissée à la végétation locale et ripisylve.
> Bassins de récupération des eaux pluviales
- 2 > Lier le nouveau quartier aux habitations existantes par des vergers collectifs et des percées vertes
- 3 > Petits collectifs inspirés des volumes baujous
- 4 > Habitats intermédiaires
- 5 > Habitats individuels organisés autour d'un espace public convivial



Cet espace agricole bordé par le Laudon est la dernière enclave naturelle de la commune de Saint-Jorioz.
 Reprendre le modèle environnant du pavillon au milieu de sa parcelle serait une erreur et conduirait à la création de 55 logements sur l'ensemble du terrain. Ce projet propose l'urbanisation des 2/3 du terrain en sauvegardant le long du Laudon un espace naturel sous forme de prairie. 98 logements sont ainsi créés.

Eviter les pavillons isolés au milieu de leur parcelle

- > La mitoyenneté permet une composition plus riche du plan
- > Les haies vives et arbustes seront préférés aux alignements de thuyas

Développer des typologies d'habitations variées

- > Cette mixité doit permettre l'accessibilité à tout type de population
- > Les pièces de vie et les jardins sont orientés vers le sud
- > Les habitations sont en recul, au nord-est, par rapport à la rue

Insuffler une cohésion

- > L'arrière des parcelles est desservi par une venelle longeant les cours d'eau qui rejettent les eaux pluviales vers la prairie.
- > Sur la rive nord-est de la rue prennent place des ateliers d'artisans, des abris à voiture ou des logements annexes



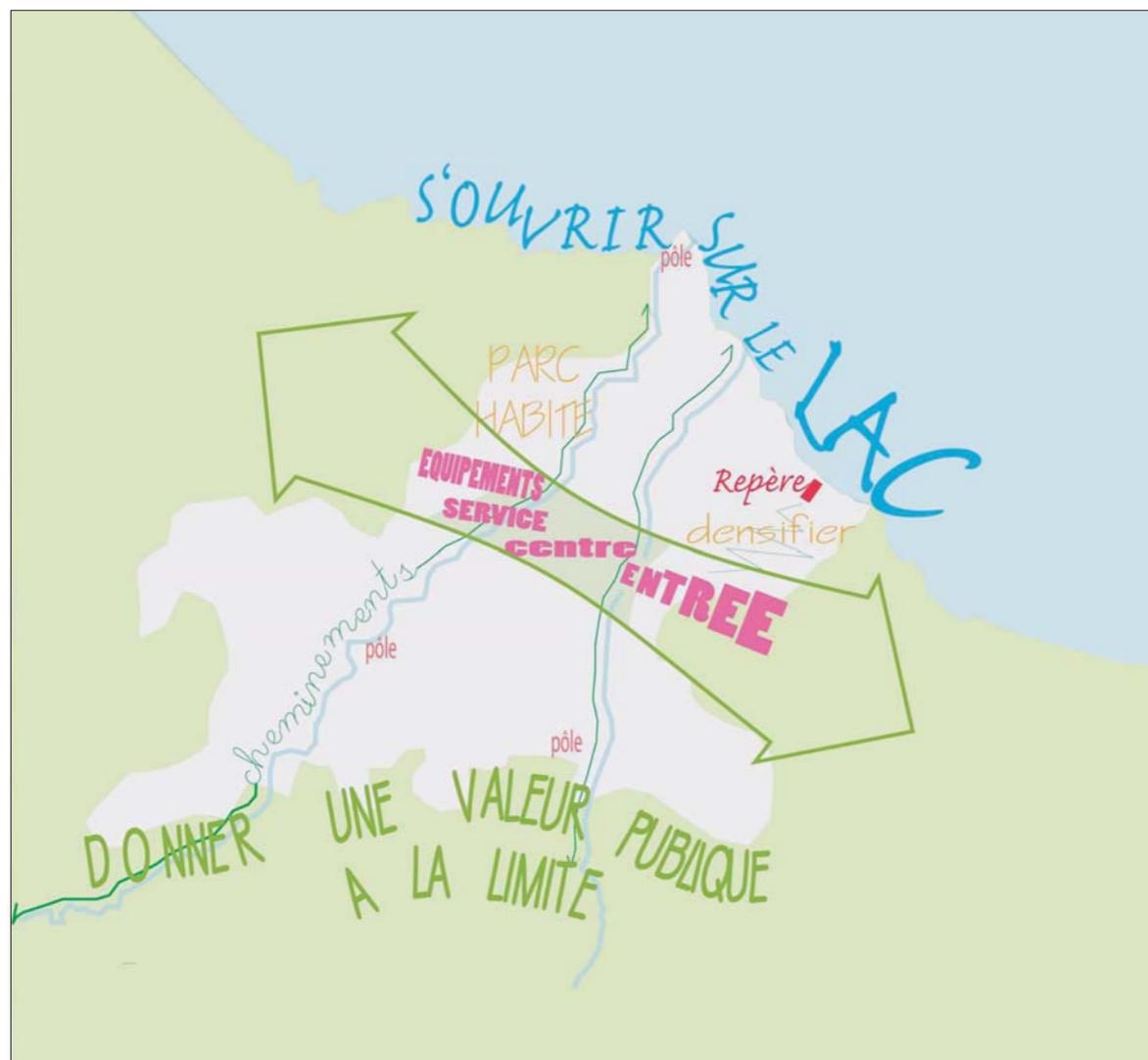
Logements au bord d'un cours d'eau : Freiburg



Pour cette zone vouée à l'habitat individuel, il s'agit de créer l'atmosphère conviviale que l'on peut retrouver dans les hameaux. Pour ce faire, la rue se dilate sur une partie pour devenir un espace public de qualité appropriable par les riverains pour divers usages.

SAINT JORIOZ, l'essentiel

Saint Jorioz : concept de ville-parc



Le lac s'impose fortement. Beau, omniprésent dans les imaginaires, limpide, fascinant, prétexte à toutes les pressions, les excès, mais sans aucun doute moteur de projet et d'ambition exceptionnel depuis 50 ans pour la commune, pour l'ensemble des communes, pour les hommes qui vivent et se battent ici depuis longtemps pour le préserver et le valoriser.

Le lac est à la fois la chance de ce territoire et son talon d'Achille... il a provoqué la mutation incroyable de ce territoire rural, passé en quelques décennies d'une terre de paysans montagnards à une ville-territoire qui s'est glissée dans une grande partie de l'espace disponible entre l'eau et les pentes des Bauges ou des Aravis. Le lac est une composante majeure du paysage qui cache et fait finalement supporter (jusqu'à quand ?) les questions urbaines qui se posent ici comme dans de nombreuses agglomérations.

L'avenir du lac et de sa valeur d'exception sont sans doute liés à une vision globale (une ville-lac), que l'on peut se représenter comme une sorte de grande ville « jardin » qu'il convient de propulser dans le XXI^{ème} siècle de façon moderne et engagée à l'échelle de l'ensemble de la grande agglomération « lac » qui va d'ANNECY – le Pâquier, merveilleuse « scène » du théâtre paysager formé par l'écrin des montagnes – jusqu'au bout du lac – Doussard et ses espaces préservés – en rassemblant dans une seule logique de rives et de paysage l'ensemble des pièces urbaines, villageoises, paysagères et agricoles, patrimoniales (dont St Jorioz est l'une des composantes)... qui composent un « motif » emblématique et reconnu au niveau de l'ensemble de l'arc alpin comme exceptionnel.

L'avenir du lac n'est plus dans la reconquête de la qualité de son eau – cet objectif là, incroyablement ambitieux lorsqu'il a été déterminé il y a 50 ans – est atteint.

Son avenir est aujourd'hui lié à la formalisation d'une nouvelle ambition contemporaine et de longue haleine qui s'intéresse au paysage habité de ses rives : passer d'une logique de développement péri-urbaine (qui ne dit pas son nom) que ce territoire a subi dans des formes spécifiques mais bien connues (zones d'activités de faible qualité, routes envahies par une circulation intenable, giratoires banalisants, mitage paysager par de l'habitat diffus et élitiste, confiscation des vues et du paysage, recul des activités agricoles...) à un projet fondé sur un développement raisonné qui acte d'une ville-paysage écrin autour de la valeur lac.

Enjeux et problématiques :

Invention d'un paysage contemporain de qualité à décliner passant par :

- > la densification des espaces déjà urbanisés permettant un développement équilibré au niveau social et garant d'une possibilité de transport collectif alternatif au tout voiture
- > le développement d'un nouveau centre identifiable et fort
- > une démocratisation et une recomposition adaptée aux valeurs et aux identités de l'archipel urbain qui ceinture le lac,
- > une bande des 100 m (loi littoral) à redéfinir comme un enjeu de perméabilité en profondeur entre le lac et les rives
- > une refonte des logiques de desserte et de transports qui transfère les investissements d'un autre siècle lié à la voiture (un tunnel à 500 Millions d'Euros, des giratoires ...) vers des modes durables et accessibles au plus grand nombre,
- > une complicité affirmée et renforcée des activités agricoles et de la ville... un paysage à inventer et à habiter !
- > la mise en place d'un nouveau repère à l'échelle du lac sur le site de la « Tuilerie », grand équipement à vocation culturelle à l'échelle territoriale.

Présentation à la maison du Parc

Première phase

La signature de la convention

Nous sommes en fin d'après-midi le Mercredi 25 avril. Le Directeur de la maison du Parc introduisant le propos, rappelle les raisons qui nous rassemblent en ce lieu ainsi que les deux objectifs de la réunion :

- la signature de la convention entre l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy et le Parc Naturel Régional des Bauges ;
- la présentation de notre première phase de travail, correspondant à une analyse sur le territoire du massif et plus précisément sur les communes de Lescheraines et Saint Jorioz.



Signature de la convention

Marc Verdier, enseignant directeur de l'ENSAN, reconnaissant de la participation active des différents acteurs du territoire bauju, tient à rappeler les raisons qui nous amènent à travailler sur le Massif. L'intérêt de la situation actuelle du Massif est sa ruralité, où se posent de plus en plus des questions urbaines. Ce constat nécessite réflexion si l'on veut préserver et améliorer la qualité du territoire pour les générations à venir. Pour cela il semble intéressant qu'un regard extérieur et expérimental mais déjà dans une démarche professionnelle s'attache à ce type de problématique.

Suite à ces deux discours, la convention est signée et l'on invite l'ensemble des personnes présentes à se tourner vers l'écran de projection afin d'exposer la première phase d'étude de notre travail sur le lac et le massif, et à plus petite échelle sur les communes de Saint Jorioz et Lescheraines.

Présentation et débat

Première réaction de **Madame Anne Gagneur**, maire de Lescheraines, suite à la présentation : l'ensemble des informations, constats et analyses explicités dans ce document sont justes, excepté sur la question des nouveaux habitants. La question soulevée par le Chéran et sa mise en valeur par une promenade au bord de l'eau n'est pas sans difficultés.

Le Chéran est un torrent qui peut représenter un danger et pose donc un problème de sécurité. D'autre part, tous les aménagements qui touchent à l'eau renvoient à des lois bien précises et souvent contraignantes, faisant parfois obstacle à certains projets.



L'avis des maires de Lescheraines et St Jorioz

Madame le Maire fait remarquer pour finir que la présentation faite a été positive dans le sens où elle n'a pas heurtée les maires, élément important dans l'amorce d'un dialogue constructif.

Monsieur Georges Paquetet, maire de Saint Jorioz, réagit de façon plus engagée : indulgence 0 / devoir d'exigence, voilà ce qui guidera son propos. Pourquoi? Parce que lorsque l'on intervient sur un territoire pour projeter, on utilise de l'argent public !

Le fond de notre discours est bon et il est regrettable que ce genre d'étude n'est pas été amorcée plus tôt, cela aurait évité bien des dérives en matière d'urbanisme.

Saint Jorioz, **ville-jardin, ville-culturelle** appartenant à une ville-territoire et bénéficiant elle aussi d'un lieu emblématique, est une idée qui plaît. La Tuilerie représente effectivement une parcelle de projet extraordinaire, le problème restant toujours la propriété foncière et la difficulté d'un tel rachat pour la commune.

Les discussions se poursuivirent autour de délicieux produits régionaux, toujours prétextes à d'agréables échanges humains!



Déroulement de la présentation



Signature de la convention



Présentation de notre exposé



Discussion post-exposé en compagnie du maire

16 archis à la montagne!

⚠ Traversée de troupeaux

Les embouteillages existent aussi à la campagne, même si les raisons sont sensiblement différentes!
Du bonheur pour les citadins que nous sommes.



Valérie CHAROLAIS
Gîte de Jarsy

Cours de communication dispensé par Valérie CHAROLAIS, spécialiste pour décrypter nos moindres gestes.
Une aide précieuse avant la grande présentation au parc.



Après la présentation au Parc, les étudiants effectuent quelques exercices pour décompresser.



Toujours prêts pour de nouveaux défis, nous avons passé une nuit à la belle étoile, dans le cadre magnifique de Jarsy. Un grand moment de fous rires!



Même si le menu n'était pas local (pizzas), les montagnards n'ont pas failli à leur réputation d'accueil et de convivialité lors de ce repas autour du four à pain.

Nous tenons à remercier Marc VERDIER et ses voisins qui nous ont accueillis chez eux pour la soirée d'adieux aux Bauges.
Salsa et danses d'un autre temps furent de mises dans la cuisine!!



Instants
choisis

Projets de Fin d'Etude de 4 étudiants de l'atelier 2006

Développer un projet de fin d'études

Dans le cadre du master "Villes, Territoires et sociétés", les étudiants doivent présenter leur diplôme de fin d'études au terme de la 5^{ème} année.

Certains des étudiants ayant travaillé sur les Bauges l'année passée ont décidé de développer leur travail et leur réflexion sur ce territoire. Ils ont donc choisis de réaliser leur diplôme de fin d'études sur deux communes attenantes au lac d'Annecy, DOUSSARD et SAINT JORIOZ. Ces communes offraient des problématiques intéressantes par rapport à l'urbanisation filante autour du lac.

La démarche vise à trouver des solutions pour urbaniser en conciliant la pression foncière et un paysage dont la préservation est vitale pour une région misant sur le tourisme.

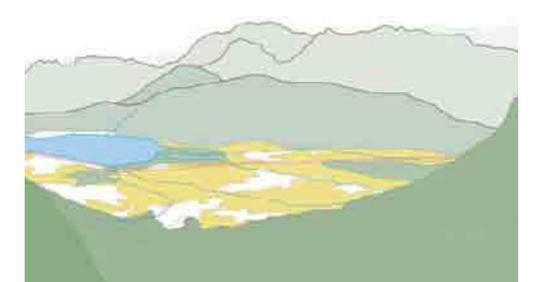
Plusieurs idées sont apparues pour tenter de définir cette "ville" plus ou moins continue, qui se dorment autour d'un élément fédérateur fort, le Lac. La qualité paysagère du site a fait émergé des termes tels que la "VILLE-LAC" ou "VILLE-PARC".

Annabelle FERRY, Barbora REZKOVA, Benoit DHENNIN et Nicolas LAVAUD ont donc planché sur ces 2 communes pendant plusieurs mois.

DOUSSARD
Altitude : 442 m – 1 804 m
Superficie : 20,14 km²
Population : 2 781 hab
Communauté de communes
du Pays de Faverges

SAINT JORIOZ
Altitude : 443 m – 1 657 m
Superficie : 21,12 km²
Population : 5 000 hab
Communauté de communes
de la Rive Gauche du Lac
d'Annecy

ANNECY
Altitude : 448 m – 926 m
Superficie : 13,75 km²
Population : 52 000 hab
Communauté de
l'agglomération d'Annecy

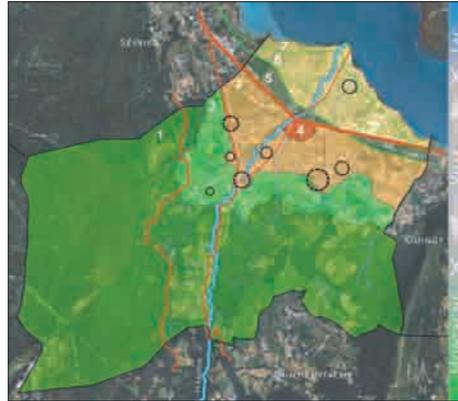


Travaux de la phase d'analyse

Projet de fin d'étude_Annabelle FERRY

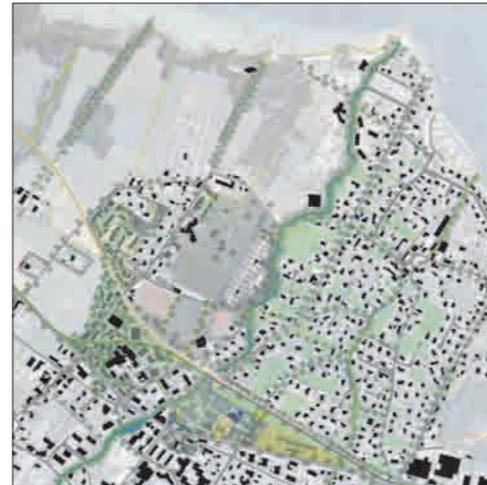
1 La ville parc comme vision moderne d'un projet de territoire

Aujourd'hui, une urbanisation sous forme de nappes



- 1 : Montagne et hameaux anciens
- 2 : Piémonts / mitage
- 3 : Anciens hameaux / zone résidentielle / poches vertes
- 4 : Centre-ville: équipements / commerces
- 5 : Zone tampon peu urbanisée entre la RD 1508 et la piste cyclable
- 6 : Zone résidentielle / artisanale et industrielle / espaces de loisirs / espaces agricoles
- 7 : Rives du lac et protection des 100 mètres issue de la loi littoral

Un réseau de parcs pour une urbanisation maîtrisée dans le temps



Une « ville – parc » fédératrice et créatrice d'identité en renouvelant les zones déjà urbanisées à forts potentiels et en intégrant les poches vertes dans cette logique.

Les ambitions d'une ville parc

Enjeux de projet :

- > Un réseau d'espaces publics structuré
- > Des limites, des transitions entre espace de lisière et bâti et des liaisons pour maîtriser l'urbanisation
- > Un équilibre entre nature, habitat et équipements
- > Une urbanisation de qualité et un développement encadré du global au détail
- > Retrouver des liens entre le lac et la montagne

Un parcellaire évolutif et des densifications possibles

- > Une implantation en limite de parcelle, alignée sur la rue avec un retrait de quelques mètres
- > La gestion de la mitoyenneté par l'implantation sur la parcelle et par des dispositifs astucieux (végétaux, murets, abris)
- > Des entrées privatives pour les logements intermédiaires
- > Un espace extérieur pour chacun



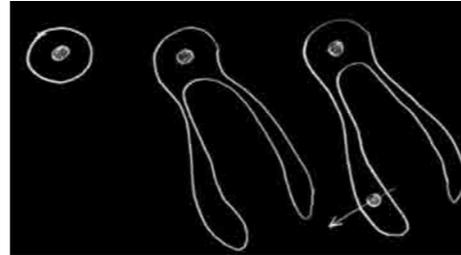
Réflexion sur les typologies

2 "Patchwork" - urbanisme de pièces

Urbanisation et axes principaux autour du Lac



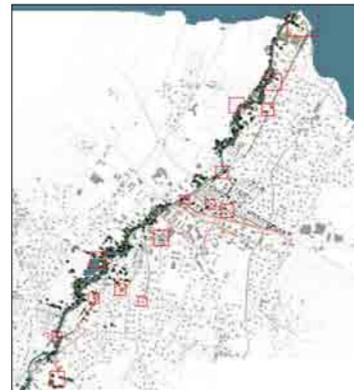
La ville d'Annecy envahit le pourtour du lac. Sous son influence les communes du lac ont tendance à prendre un rôle de périphérie et à perdre leur identité.



Ainsi, pour conserver son autonomie et sa vie propre Saint Jorioz doit conforter sa centralité en s'appuyant sur la structure initiale des hameaux et en sacrifiant une part de sa ruralité.

Il faut redynamiser l'axe lac-montagne et le reconstruire à partir des espaces ouverts.

Projet de remailage de l'axe lac/montagne



Croquis d'ambiance

- > Construire les pleins par les vides
- > Valoriser par des micro-projets les espaces ouverts qui sont aujourd'hui considérés comme des réserves foncières
- > Intégrer dans une cohérence d'ensemble ces micro-projets en remaillant les espaces ouverts/publics

Travailler des espaces dans l'épaisseur du Laudon



Urbaniser et densifier des sites clés, qualifier les espaces au lieu de les remplir

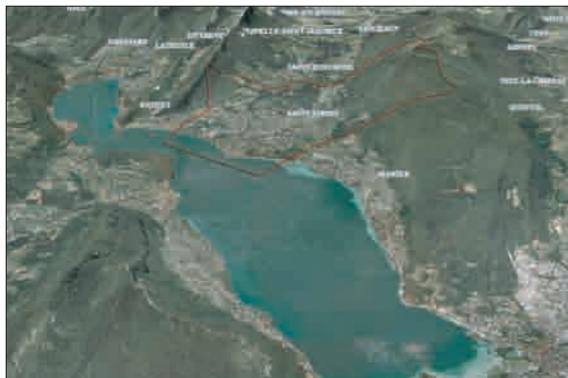


Croquis d'ambiance

- > Rattacher le centre au reste de la commune par le remailage des cheminements et de la voirie
- > Urbaniser ponctuellement dans les poches pour préserver les grands espaces ouverts
- > Contrôler et limiter l'étalement par la densification des espaces urbanisés existants

3 Entre lac et montagne, un «entre-deux» à qualifier

Entre le Semnoz et le Lac, une qualité paysagère à mettre en valeur



Grâce à son cadre paysager exceptionnel, Saint Jorioz est une commune très convoitée. Le prix du foncier a atteint ainsi un niveau très élevé. De nombreuses familles ne trouvent pas à se loger et la commune accueille une population très sélective.

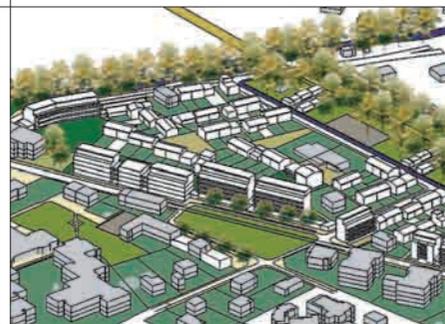
Pour que Saint Jorioz ne soit pas considérée comme la "banlieue" d'Annecy et afin de retrouver une vie riche et dynamique, il convient de diversifier la population en proposant des logements pour tous.

Schéma d'orientation et enjeux de projets



QUATRE THÉMATIQUES DE PROJET

- > Déplacements et espaces publics
- > Identité du centre ville
- > Habiter Saint-Jorioz
- > Eau et développement durable



Vue du centre

- > Requalifier la route départementale 1508 en créant des profils propres à chaque zone traversée
- > Créer un centre ville identifiable en complément des différentes centralités existantes
- > S'appuyer sur les qualités paysagères fortes pour mettre en réseau les différents espaces publics

Redonner une identité au centre ville



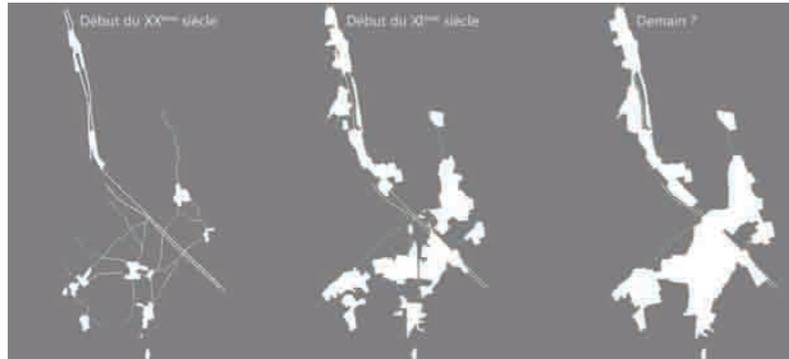
Urbanisation et axes principaux autour du Lac



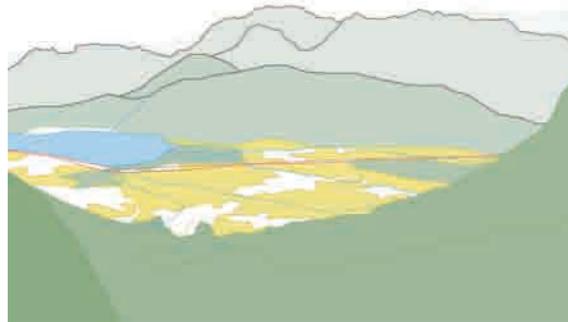
Vue d'ensemble

4 Aménager la VILLE dans une campagne DURABLE_DOUSSARD

Peut-on envisager un développement futur extensif, au risque de banaliser les qualités paysagères et naturelles?



Une structure communale de hameaux hiérarchisés par des exploitations agricoles encore très présentes



Une extension urbaine compacte



- > Inventer une modernité urbaine, à la campagne, en s'appuyant sur les trames paysagère et historique du territoire.
- > Des espaces publics aux traitements sobres, végétalisés et facilitant l'appropriation par les habitants.



Perspective d'ambiance

Imaginer et aménager des extensions urbaines compactes pour préserver les terres agricoles et naturelles.

Construire avec la nature et le paysage de qualité, omniprésents.



Perspective d'ambiance

La lisière avec les terres agricoles se compose d'un plateau paysager constitué d'espaces publics qualitatifs, complété de courées intimes végétalisées.



Une mise en situation professionnelle et une aventure humaine



RETOUR SUR EXPERIENCE

Retour sur expérience

1 Marc Verdier

Paysage rural : vers un urbanisme durable ?

Le groupe d'étudiants qui a travaillé sur les communes de Lescheraines et St Jorioz dans le Parc des Bauges s'est confronté à cette situation singulière à laquelle sont soumis nos territoires : un phénomène d'urbanisation généralisée sans précédent dans l'histoire de nos paysages hérités du grand siècle agricole (le XIXe) et maintenus globalement dans leur intégrité jusque dans les années 1970.

Les paysages se sont transformés et se transforment lentement mais sûrement, **sans pensée globale, sans projet, sans « perspective »** autre que celle de répondre à un système de vie fondé sur la mobilité facile et peu chère. Aidée par une agriculture qui lâche du lest en matière de foncier (entre autres...), par un modèle d'habitat individuel généralisé, par un système de pensée et de gestion de l'espace fondé sur la sacralisation de la sphère privée, **cette mutation apparaît aujourd'hui clairement à bout de souffle.**

Elle crée de la fragmentation sociale (et St Jorioz voit bien à quel point sa population se trouve – comme partout sur le territoire du lac – réduite dans une toute petite partie de la pyramide sociale), de la confiscation d'espace agricole – réduisant d'autant la crédibilité économique d'un pan de notre économie dont on sait la valeur de création d'aménités environnementales et paysagères, et de l'appauvrissement généralisée des ressources d'un territoire (sols, paysages, eau...).

L'accumulation des « objets » qui ont tous une fonction réelle sur les territoires ruraux (des activités, des routes, des lotissements, des ronds points, des équipements...) se fait au fil de l'eau, au gré des besoins, en fonction des subventions possibles à obtenir, au bon vouloir de tel ou tel acteur, à la discrétion de telle ou telle vision technique d'une nécessité pratique. Chacun apporte sa pierre à la transformation du paysage, ajoutant ici, transformant là, répondant ailleurs...

Un jour on se rend compte qu'on habite plus le même paysage...



" Nous sommes dans une fin de cycle, ce cycle de 40 ans qui aura porté l'idée d'un territoire d'expansion sans limite, un « droit à tirer » sur les ressources locales (ou planétaires) sans fin... ".

Marc VERDIER

On peut alors discerner dans cette situation des positions opposées :

- > ceux qui pensent que le paysage « nostalgique » des cartes postales anciennes en noir et blanc est le modèle dans lequel on devrait maintenir les espaces ruraux (qu'il reste à définir... disons ce qui n'est pas ville...)
- > ceux qui ne voient pas où est la contradiction, puisque « les gens » veulent des maisons, des routes, des ronds points et des zones d'activités !

Il me semble que notre expérience dans les Bauges rend compte de façon très symptomatique de cette situation.

Les deux communes étudiées sont dans deux situations très complémentaires :

- > l'une au cœur d'un massif aux paysages protégés et maintenus dans un état proche de leur valeur « idéale »... mais soumis à des pressions et mutations qui pour modestes qu'elles apparaissent en matière quantitative ont un impact direct et très fort, d'autant plus visible que ce paysage là (la montagne) nous livre tout de façon caricaturale (ici tout est de fait mis en scène)
- > l'autre sur les bords d'un lac emblématique ayant fait l'objet de tous les efforts possibles par les collectivités depuis 50 ans, mais dont les rives ont subi une sorte de « périphérisation » forcée, juxtaposant un habitat d'exception dans son statut social d'occupation, mais très banalisant dans sa forme (mitage) et les stigmates d'une banlieue sans âme (accumulation de zones d'activités ou commerciales, de giratoires, de publicité le long des axes principaux, dilution des anciennes structures urbaines ou paysagères...).

Ces deux territoires d'investigation sont évidemment d'autant plus intéressants pour le groupe d'étudiant – et leurs professeurs – que les acteurs locaux – élus, techniciens du parc, partenaires divers – sont parfaitement conscients de cette « dérive » et que l'enjeu pour eux est de comprendre où ils en sont en mettant en place les bonnes stratégies d'intervention.

Le Parc des Bauges, dans sa collaboration avec l'Ecole d'Architecture cherche – me semble-t-il – à mettre en évidence au travers du projet, une illustration de ce que devrait être une nouvelle attitude.

Il est absolument clair qu'ici comme dans tous les territoires ruraux de France, **une nouvelle mutation est en cours.** Nous sommes dans une fin de cycle, ce cycle de 40 ans qui aura porté l'idée d'un territoire d'expansion sans limite, un « droit à tirer » sur les ressources locales (ou planétaires) sans fin... et qui aura abouti le plus souvent à des paysages mal structurés, n'ayant pas réussi leur mutation, **en juxtaposant** l'ancien paysage (celui de la carte postale) avec celui de la banalité et de l'absence de projet commun, en lieu et place de ce qui avait fait de notre pays un catalogue extraordinaire de valeurs et d'identités, **la capacité de concilier, de composer, d'inventer « avec »**, d'être moderne avec le patrimoine comme modèle.

L'approche que nous avons cherché à développer **de façon très pragmatique** (par la visite, la rencontre, l'écoute, l'imprégnation des lieux et l'expérimentation du projet), va dans le sens de cette **réflexion sur la méthode** : comment inventer avec les conditions d'aujourd'hui un paysage à la fois très moderne (rareté des ressources, économie généralisée des moyens, générosité sociale et partage des valeurs...) et très ancré dans les valeurs d'ici.

Nous sommes persuadés qu'une discipline nouvelle doit se solidifier dans ce monde rural (qui ne l'est plus beaucoup, dans ses modes de vie, dans les regards quotidiens, dans les formes bâties...), celle d'un urbanisme volontaire, engagé, affirmé, mais qui doit être exemplaire en la matière.

Retour sur expérience

Nous pensons que si l'urbanisme des villes peut et doit largement enseigner les nouvelles attitudes à développer dans ces territoires ruraux où les centres, l'habitat, les pôles culturels, les équipements sont répartis sur de vastes territoires, **l'émergence d'un savoir faire spécifique doit se matérialiser en regard des spécificités culturelles, paysagères, sociales de la campagne** (ici campagne-montagne) **et contribuer à inventer un urbanisme rural qu'il nous conviendrait assez bien de qualifier d'urbanisme « frugal ».**

On sait que la « frugalité » (**la nécessité de vivre avec peu**) a su fabriquer dans ces pays difficiles, des montagnes de valeur et de patrimoine (des sols arides et pentus mis en culture, des hameaux et des villages de solidarité, des ressources mise en commun et comprises comme rares, donc précieuses pour tous).

On peut et on doit réinventer la modernité de demain avec ces savoirs et avec ces ressources locales.

Lescheraines est ici une commune qui mérite un projet ambitieux pour recoller les morceaux épars de sa dynamique réelle au cœur du massif et se mettre au diapason d'une qualité «bauges ».

Nos projets (un peu « épars » également, prenons les pour ce que sont des travaux d'étudiants qui découvrent les problématiques tout en expérimentant les outils du projet), cherchent à initier une nouvelle attitude (certes un peu « résistante » vis-à-vis des forces encore pour quelque temps - mais cela va se tarir – en marche) qui va dans le sens d'un paysage qui reste à composer à partir des nouvelles conditions du siècle (la durabilité n'est ni une mode, ni une lubie... elle est une obligation dont les élus doivent se saisir pour propulser leurs territoires dans un avenir supportable). Les projets des étudiants sont des « fragments » d'attitude qui restent à recoller. Ils n'ont pas la prétention d'être plus, nous contribuons à... nous ne savons pas...

Saint Jorioz est dans une situation paradoxale – nous l'avons déjà dit – à la fois portée par sa valeur lac et en même temps dont la banalisation forte dans ses modes de développement est **cachée** par cette valeur inouïe. Il nous est vite apparu ici que la seule issue pour les communes du lac (de Annecy à Doussard) était bien de considérer les versants baugeus et des Aravis comme **une sorte de vaste « ville-jardin »** composée de différentes valeurs, de repères, d'équipements, de sites emblématiques... rassemblés par **une trame paysagère de qualité exceptionnelle qui relie la montagne à l'eau et qui articule les « parties » du jardin territorial.**

Le pire ici serait sans doute de continuer au fil du développement du siècle passé, à accumuler, à grand renfort de financements publics, des infrastructures qui font la part belle aux déplacements et aux transits routiers, des lotissements un peu élitistes, etc... **sans remettre en cause la vision parcellisée et fragmentée d'aménagement.** La solidarité qui a prévalu au-dessus de tous les enjeux politiques et sectoriels à la renaissance du lac doit aujourd'hui se porter sur le projet de cette ville-jardin, avec – gageons le – les mêmes chances de réussite à l'échéance de 50 ans, c'est-à-dire, finalement deux générations, **le temps de la ville et des paysages...**

Marc Verdier
Maître assistant "Ville et territoire" - ENSAN de Nancy

2 Vincent Bradel, Architecte, enseignant-chercheur à l'ENSAN

Lors de la première montée, le massif des Bauges raconte simplement la grande beauté de ses paysages. Un récit prenant qui renvoie facilement l'image d'un cadre idyllique préservé, d'un Parc Naturel en quelque sorte. Mais dès que le fromage et le vin délient les langues, la réalité urbaine ressurgit, en terme de pression foncière, racontant cette fois la difficulté des acteurs à se loger ainsi que celle d'une agriculture et de villages de montagne confrontés à la poussée des lotissements.

La qualité de la réflexion engagée par les élus au sein d'une institution mobilisée constituait le point de départ idéal d'un atelier de projet, relayant la richesse des lieux par des témoignages remarquables. Comment alors accompagner un travail d'analyse et de projet sans redoubler ces paroles de terrain engagées et souvent novatrices ? Avec Marc Verdier (un dur à cuir, le Ciméteret entre les dents) nous avons pris le parti de mettre en place une série de conférences susceptibles d'élargir cette approche.

Au cours de ces deux dernières années, nous avons fait appel à des chercheurs, des professionnels et des élus, des paysagistes des ingénieurs et des architectes, travaillant sur le territoire, à l'échelle d'une aire métropolitaine (René Borruey), d'un massif montagneux (Benoit Bonnefoi) ou d'une communauté de commune (Jean-Jacques Daillot), autour du thème du paysage (Didier Bouillon), de l'agriculture (Régis Ambroise), de la forêt (Peter Breman) ou des infrastructures (Alain Mazas), ainsi que sur des questions réglementaires (Touitou). Que tous soient ici remerciés de leur participation militante.

Les regards portés sur les grandes agglomérations voisines, de Chambéry et, pour cette année, du lac d'Annecy, nous ont confirmé la nécessité d'aborder le fait urbain dans sa réalité territoriale. Une dimension que nous essayons d'introduire depuis quelque temps déjà dans nos cours d'histoire urbaine, en accompagnement du travail de projet proprement dit, et que nous nous proposons d'approfondir dans les années à venir.



" La qualité de la réflexion engagée par les élus au sein d'une institution mobilisée constituait le point de départ idéal d'un atelier de projet, relayant la richesse des lieux par des témoignages remarquables".

Vincent BRADEL

Retour sur expérience

3 *Le mot de la fin*



Pour tous les étudiants de cette promotion, cet atelier urbain dans les Bauges restera une expérience professionnelle et humaine marquante.

Nous avons saisi cette chance qui nous était offerte de travailler à une échelle que nous ne connaissions pas, le métier d'urbaniste auquel nous aspirons dépasse en effet le simple dessin de grandes villes. Il nous faut être prêt à affronter des situations différentes, savoir travailler sur la mégalopole, sur le territoire ou sur le plus petit hameau.

Nous avons également beaucoup appréciés l'aventure humaine. Sous la houlette de Marc VERDIER, nous avons découvert un territoire de grande qualité qui nous a totalement dépayés de notre plat pays nancéain. Nous tenons à remercier les Baujus pour leur accueil et pour leur passion de leur territoire qu'ils nous ont transmis.

Nous nous souviendrons particulièrement de notre nuit au refuge, riche en émotion, de nos rencontres et de la présentation au parc, qui fut un moment d'échange privilégié avec les acteurs du territoire.

Les étudiants de l'atelier 2006 2007

Cédric ANOT, Marie BOLZINGER, François HABLAINVILLE, José HERNANDEZ, Sébastien LUDWIG, Laureline MASSON, Camille MISLER, Laurye PEXOTO, Marta ROSSIT, Marilène TAILLE, Jean THIRIET, Delphine VIDON, Olivier VIGNERON, Charles VILAIN, Julie ZIEGLER.

4 *Remerciements*

L'ENSA de Nancy, les enseignants et les étudiants tiennent à remercier pour leur coopération, leur accueil, leurs conseils :

- > M André GUERRAZ, président du PNR du Massif des Bauges
- > L'ensemble de l'équipe technique du Parc et plus particulièrement **Simon PAILLET**, architecte urbaniste du parc.
- > Mme Anne GAGNEUR, maire de LESCHERAINES
- > M Georges PACQUETET, maire de SAINT JORIOZ
- > Tous les élus et professionnels du massif ou du parc qui nous ont consacré du temps.
- > Valérie CHAROLLAIS, consultante en communication appliquée à l'aménagement du territoire.
- > Danielle DAURELLE, du gîte de la Biolette ; Anne GENEREAU du refuge du creux de Lachat et M. et Mme GONTHIER du gîte de l'Albatros.
- > Les producteurs de vins et de fromages savoureux qui ont agrémentés ce voyage gustativement.

Bibliographie

Documents et ouvrages relatifs au massif des Bauges

- > « Les Bauges : chemins et vie d'autrefois » - Abbé François GEX – Cabedita – coll. Sites et Paysages – PNRMB – 1996
- > « Glanes Baujues - Ces Baujus qui ont fait les Bauges » - Jacques CHAIZE – Ed la fontaine de Siloé – 2001
- > « Les Bauges entre Lacs et Isère » - Société Savoissienne d'Histoire et d'Archéologie – PNRMB – Oct 2004
- > « Société rurale » - Denis FRESSOZ – L'Harmattan – fév. 2002
- > Revue « Alpes Loisirs » n° 31 printemps 2001 – « Les Bauges, une île d'altitude ».

Parc Naturel Régional du massif des Bauges

- > « Le Massif des Bauges : un territoire en mouvement » - atlas diagnostique réalisé dans le cadre de la révision de la charte – Septembre 2004
- > Rapports d'activités du PNRMB – 1996-2000 – 2002 – 2004 – extraits 2004
- > Communes du Parc : la nouvelle charte et vous – document d'orientation sur le rôle du Parc
- > PNRMB et Ecole d'Architecture de GRENOBLE : regard sur l'architecture et les paysages du Massif des Bauges (Cléry, Seythenex, Montailloset) – oct 1999
- > Construire et réhabiliter à SEYTHENEX – guide de réflexion pour accompagner des projets de maison neuve et des projets de réhabilitation de constructions existantes – PNRMB et EA GRENOBLE – sept. 2001
- > Etude action sur l'Habitat Intermédiaire – fiches opérations et synthèse – Métropole Savoie et PNRMB – avril 2003
- > Etude « cœur des Bauges » - Bernard TOUR – Architecte – Nov. 2004
- > Etude d'urbanisation de la zone AU – Commune de HERY/ALBY – PNRMB – Bernard TOUR – Architecte – sept 2005

Ouvrages généraux – Monde rural – Patrimoine - Paysage

- > Etudes Rurales – « de l'agricole au paysage » - éd. De l'EHESS n° 121-124 – 1991
- > Patrimoine et paysages culturels – Actes de colloque de St Emilion – 2001 – Ed confluences
- > A qui appartient l'espace rural ? – Ph. Perriet-Cornet – dir d'ouvrage – Ed de l'aube – datar – 2002
- > « La notion de patrimoine » - J.P. Babelon et A. Chastel – Ed Liana Lévi – 1995
- > Territoires en mouvement : la montagne – Datar – la documentation Française – Paris 2002

Alpes

- > Montagnes : territoires d'inventions – Ecole d'architecture de GRENOBLE – octobre 2003
- > Revue de géographie alpine – architecture et stations de sports d'hiver – 1996 – n°3
- > Urbanisme et architecture contemporaine en pays de neige – Atelier d'Architecture en montagne – Denys Pradelle – Libris Janvier 2002
- > Revue l'Alpe (éditions Glénat – Musée dauphinois – Grenoble) :
 - N°5 – Vins, vignes et vigneron
 - N° 16 – Nature partagée : parcs et paysages
 - N° 24 – la cité dans la montagne
 - N° 28 – Habiter la Montagne
 - N° hors série – Vercors en questions.

Extensions urbaines

- > Maison individuelle, architecture, urbanité – sous la dir. Scientifique de Guy Tapie – Ed. l'aube – essai – 2005
- > « Imaginer les nouveaux quartiers » - Guide méthodologique destiné aux maîtres d'ouvrage des nouveaux lotissements – CAUE 72 - 2005
- > Philippe MADEC – Plourin-les-Morlaix 1991-2004 – « le temps citoyen à l'œuvre » - Ed. J.M. Place – nov 2004
- > « Formes urbaines identitaires de la Charente-Maritime » - Jacques Boissière – ABF – Collectif CAUE 17 – J.M. Thibault – Aout 2004
- > « Comment vit-on dans les nouveaux quartiers ? » - rapport sur l'enquête menée en Charente-Maritime – Pascale Legué – CAUE 17 – Avril 2004
- > « Le Lotissement : pour un projet urbain de qualité » - CAUE 56 – Mars 2005
- > « Mieux lotir » - Des acteurs de la filière lotissement en Alsace présentent leurs propositions aux maires – CAUE 67 – Mai 2002
- > Revue « Diagonal » n° 166 – juillet 2004 – Campagne des villes, campagne des champs –
- > Revue « Urbanisme » n° 338 – oct. 2004 – Urbain/rural –
- > Revue « Urbanisme » n° 324 – juin 2002 – Développement durable : l'enjeu urbain.